



MAIRIE DE HOUX (Eure et Loir)

Compte-rendu du conseil municipal
du 14/12/2023

L'an 2023 et le 14 Décembre à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en conseil municipal extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de
BRIAR Victor Franck Maire

M. BRIAR Victor Franck, Maire, Mmes : BERNARD Evelyne, GUILY Muriel, TORCHON Elodie, MM : BINOIS Cyril, CHIBOIS Hervé, FOUQUET Jean-Luc, LAPEYRONIE Bernard, ROUFFORT Patrick

Absent(s) ayant donné(s) procuration : Mme TALON Anna-Maria, MM. MARTAUD Philippe, ROGER Philippe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- En exercice : 9

Date de la convocation : 12/12/2023

Date d'affichage : 12/12/2023

Secrétaire de séance : M. FOUQUET Jean-Luc

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la ville,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023

Section de fonctionnement – dépenses

D-6450 : Charges de sécurité sociale et prévoyance + 7 000.00 €

Total D 012 : + 7000.00 €

D 65568 : Autres contributions - 7 000.00 €

Total D 65 : - 7 000.00 €

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de l'alimentation du chapitre 12 nécessaire au paiement des salaires de décembre 2023. Les fonds sont disponibles, il ne s'agit que d'un mouvement comptable obligatoire.

À l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

19H50 la séance est levée.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Conseil municipal du 14 décembre 2023